



Trophée Hauts de France Karting 2017

Article 1 - ORGANISATION

La ligue de Karting des hauts de France organise le **Trophée Hauts de France Karting 2017**, conformément à l'orientation prise par le comité directeur.

Le Trophée est placé sous la responsabilité des ASK Organisatrices des manifestations et de la Ligue de karting des hauts de France.

Lieux ,ASK Organisatrices et dates :

• Circuit d'Arvillers	ASK Arvillers- Moreuil	16 Avril
• Circuit de Rouvignies	ASK du Hainaut	07 Mai
• Circuit de Douvrin	ASK CSFM	21 Mai
• Circuit de Douvrin (La Papy Javelaud) .	ASK Noyon et ASK SQHP	02 Juillet
• Circuit d' Abbeville	ASK Abbeville	30 Juillet
• Circuit ville (Trophée Clovis)	ASK Soissons	13 Août
• Circuit de Rochy / Condé	ASK Beauvais	03 Septembre
• Circuit de Berck	ASK Scudéria	08 Octobre

Pour prétendre au classement final du Trophée, il faudra avoir participé au minimum à **5 manifestations**.

Tous les points non prévus au présent règlement **relèvent des Règlements Nationaux (RSN ,RTN)** des règlements coupes de marques ou particuliers de chaque manifestation.

Article 2 - CONCURRENTS ET PILOTES

2.1. Licences

Le Trophée est ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting : « **Nationale Concurrent Conducteur Karting** » ou « **Nationale Entraînement Course Club Karting** » ou « **Titre Participation National Course Club Karting** » ,pilotes licenciés d'un pays de l'UE détenteurs d'une licence nationale ou internationale de Karting en cours de validité dans sa catégorie et avec l'autorisation de leur ASN.

2.2. Montants des engagements

Le droit d'engagement est fixé à **65 € Maximum** par manifestation.

Article 3 - CATEGORIES, MATERIELS et EQUIPEMENTS

3.1. Catégories Fédérales

Mini Kart – Minime – Cadet – Nationale – KZ2 - KZ2 Master – Open – OK - OKJ.

Les catégories Minime – Cadet et KZ2 – KZ2 M pourront être regroupées, leurs classements seront séparés.

3.2. Coupes de Marques

Rotax - Rotax Master – X30 Junior - X 30 Senior - X 30 Master

Les coupes de marques reconnues en 2017 par la FFSA peuvent être regroupées en fonction du nombre d'engagés, leurs classements seront séparés.

3.3. Catégorie Open

Les pilotes s'engageant en catégorie OPEN sont classés dans cette catégorie exclusivement et en un seul classement. Le règlement technique national de la catégorie Open sera appliqué.

3.4. Matériel admis

3.4.1. Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante.

Tous les points du Règlement Technique doivent être respectés.

3.4.2. Chaque pilote ne peut disposer, pour chaque journée, que d'un châssis et d'un moteur.

3.5. Pneumatiques

Chaque pilote disposera par manifestation, dans toutes les catégories, de 4 pneus slicks et de 4 pneus pluies .

En cas de crevaison ou détérioration constatée, par un commissaire technique, à l'arrivée en parc fermé "arrivée ", le remplacement du pneu endommagé sera autorisé par un pneu de même degré d'usure.

Tous les pneus devront être enregistrés avant le début des essais qualificatifs auprès de la commission technique.

3.6. Enregistrement du matériel

Les pilotes devront remplir la fiche d'enregistrement et la remettre à la commission technique avant le début de la manifestation, au plus tard 1/2 heure avant le Briefing. Les informations portées sur cette fiche doivent être complètes et le pilote est entièrement responsable de tout écart relevé lors d'un contrôle.

Article 4 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

4.1. Généralités

4.1.1 Les manifestations du Trophée doivent obligatoirement se dérouler selon le schéma course club défini par le Règlement Sportif National.

4.1.2. Le briefing est organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. L'horaire de ce briefing est notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque manifestation.

4.2. Spécificités

4.2.1. Principe de déroulement.

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante : essais chronométrés, manche Qualificative, Pré Finale et Finale.

4.2.2. Longueur des courses

Essais chronométrés : 5 mn

Manche qualificative : 8 km par temps sec – 6 km pour par temps de pluie

Pré Finale : 11 km par temps sec – 9 km par temps de pluie

Finale : 14 km par temps sec – 11 km par temps de pluie

4.2.3. Essais chronométrés

Les essais chronométrés se dérouleront sur une séance de 5 mn.

Tout arrêt en zone de réparation est interdit. Le concurrent désirant interrompre ses essais chronométrés rejoindra directement le "parc assistance arrivée" et y sera pesé afin de valider son chrono.

4.2.4. Manche qualificative

Les places de départ de la manche qualificative seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des essais chronométrés.

4.2.5. Pré-finale

Les places de départ de la pré-finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la manche qualificative.

4.2.6 Finale

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

Article 5 - CLASSEMENTS DE LA MANIFESTATION

L'ordre d'arrivée de la **Finale** détermine seul le classement de la journée.

Tous les pilotes présents lors d'une course, marquent les points correspondant à leur place.

Article 6 - CLASSEMENT GENERAL du TROPHEE

Les classements de la finale de chaque manifestation donnent lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 ^{er}	19 points au 7 ^{ème}	13 points au 13 ^{ème}	7 points au 19 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 8 ^{ème}	12 points au 14 ^{ème}	6 points au 20 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	17 points au 9 ^{ème}	11 points au 15 ^{ème}	5 points au 21 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	16 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	4 points au 22 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	15 points au 11 ^{ème}	9 points au 17 ^{ème}	3 points au 23 ^{ème}
20 points au 6 ^{ème}	14 points au 12 ^{ème}	8 points au 18 ^{ème}	2 points au 24 ^{ème}
			1 point au-delà du 24 ^{ème}

Chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque finale.

A l'issue de la dernière manifestation du trophée, le classement général sera établi en additionnant les 5 meilleurs résultats (les points marqués en finale) de l'ensemble des manifestations.

En cas d'ex aequo pour les 3 premières places du trophée, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé où s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Article 7 - EXCLUSION D'UNE MANIFESTATION ET EXCLUSION DU TROPHEE

7.1. Exclusion de la manifestation

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de la manifestation, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette manifestation.

7.2. Exclusion du Trophée

La ligue des hauts des hauts de France de karting se réserve le droit d'exclure du trophée tout pilote :

- ✓ *Qui aurait contrevenu, d'une façon répétée aux règlements sportifs ou technique FFSA, ou au présent règlement du Trophée.*
- ✓ *qui par ses propos, ses actes, ou ses écrits aura porté un préjudice moral ou matériel au trophée ou à une des ASK organisatrices.*

Article 9 - MODIFICATION DU REGLEMENT

Toute modification dans le présent règlement devra être validée par le comité directeur de la ligue des hauts de France de karting.

Article 10 - REMISE DES PRIX

10.1 Dotation par journée :

*Les récompenses seront offertes par l'ASK organisatrice.
Coupes sont remises aux 3 premiers de chaque catégorie.*

10.2 Dotation finale :

*Les récompenses seront offertes par la LK
Coupes, trophées ou lots de valeurs sont remis.*

Cette dotation finale s'effectuera à une date et un lieu fixés par la ligue de karting des hauts de France

Pour avoir droit à cette dotation, 2 conditions sont indispensables :

- ✓ *Avoir participé à **5 manifestations minimum** (5 résultats)*
- ✓ *Etre présent à la remise des prix.*